ville de Saint-Étienne
L'expérience design

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00085
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29/04/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000055
Commission	**Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux**		
Direction en charge	Cabinet du Maire et des élus		
Objet	Voeu du groupe Nouvelle Gauche à l'attention du Premier Ministre Edouard PHILIPPE - Pour un plan de relance massif pour changer de modèle et soutenir les premiers de tranchée plutôt que les premiers de cordée.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **23/04/2020**
Compte rendu affiché le : **30/04/2020**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO – CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, M. Olivier LONGEON, Mme Myriam ULMER, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Nadia SEMACHE, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Maryse BIANCHIN, Mme Geneviève ALBOUY, M. André FRIEDENBERG, M. Serge HORVATH, M. Pierrick COURBON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Michel BEAL, M. Patrick NEYRET, M. Jean - Jacques PAUZON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Camille REY, M. Georges STEC, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Georges ZIEGLER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BARGAIN, Mme Raymonde ALLIROT, M. Jacques FRESSINET, Mme Catherine ZADRA, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Noël CORNUT, M. Gilles ARTIGUES, Mme Patricia CHARREL, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT

Absents
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU

Secrétaire de séance
M. Gilles ARTIGUES

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, le Gouvernement communique beaucoup sur son action. Mais cette communication à outrance ne saurait masquer l'inconstance de plusieurs annonces ni le caractère solitaire du processus de décision.

Une discussion transparente sur les mesures prises et restant à prendre s'impose. Jusqu'ici, les espaces de concertation, en particulier avec les élus locaux, ont été des mises en scène. Aucune mesure n'a jamais été concertée. Si la solidarité nationale doit prévaloir, celle-ci ne saurait se limiter à une adhésion aveugle aux choix opérés. Loin du confinement démocratique, il s'agit de créer les conditions pour permettre de partager un point de vue sur la gestion de la crise et préparer l'avenir.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Dans l'immédiat, le Conseil municipal de Saint-Etienne demande :

- Que puisse être déclaré, au-delà de l'état d'urgence sanitaire, un état d'urgence social, passant notamment par la suppression de la réforme de l'assurance chômage.

- De renforcer les dispositifs d'urgence adoptés face à la crise économique, de clarifier et simplifier les modalités de leur accès pour les acteurs privés.

- Alors que le plan d'urgence social et économique actuel est financé par la dette et le déficit publics, que les éventuelles mesures fiscales à venir ne pèsent pas sur les Français les plus modestes ni sur les classes moyennes, mais que l'ISF et la « flat tax » puissent être prioritairement rétablis.

- Qu'en geste de solidarité nationale, aucun dividende ne soit versé en 2020 et 2021 aux actionnaires des grands groupes pour que les sommes ainsi conservées puissent être investies dans l'économie productive.

- Que puisse être instaurée une contribution exceptionnelle des assureurs en soutien aux entreprises fragilisées par l'épidémie de Covid-19, d'autant plus que ceux-ci bénéficient, grâce au confinement, d'une baisse des coûts engendrés par l'accidentalité routière.

- Que les dérogations au Code du travail instaurées par la loi d'urgence sanitaire ne durent pas au-delà du pic épidémique.

Pour l'avenir, le Conseil municipal de Saint-Etienne exige :

- Que puisse être lancée une réflexion quant à la place de l'Etat dans des entreprises qui relèvent des secteurs indispensables en période de crise, y compris pour envisager des nationalisations.

- Que soient consolidés nos mécanismes de solidarité et nos services publics, mis à mal par les Gouvernements successifs. La santé, l'éducation, le logement doivent réellement (re)devenir des objectifs prioritaires.

- Que soit déployé un plan de relance massif ciblant prioritairement le secteur de la transition énergétique, car la crise épidémique actuelle ne règlera pas la crise climatique qui demeure. L'argent public mobilisé pour « l'après » ne saurait soutenir des activités climaticides.

- Que la projet de loi « Grand âge et Autonomie » soit l'occasion de recruter massivement dans nos EHPAD et de revaloriser significativement les carrières professionnelles du secteur.

■ Décision

Proposition rejetée
44 voix contre, 12 voix pour, 0 abstention(s)

Détail des votes
Votes contre
M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Alexandra RIBEIRO – CUSTODIO , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , Mme Pascale LACOUR , M. Lionel BOUCHER , M. Alain SCHNEIDER , Mme Fabienne PERRIN , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , M. Robert KARULAK , Mme Delphine JUSSELME , Mme Nora BERROUKECHE , M. Claude LIOGIER , Mme Christiane JODAR , M. Paul CORRIERAS , Mme

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Brigitte MASSON , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Geneviève ALBOUY , M. Patrick NEYRET , M. Jean - Jacques PAUZON , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Camille REY , M. Georges STEC , Mme Anne-Françoise VIALLON , Mme Marie-Eve GOUTELLE , M. Daniel JACQUEMET , M. Georges ZIEGLER , M. Cyril MEKDJIAN , Mme Caroline MONTAGNIER , Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT , Mme Nicole AUBOURDY , M. Eric BARGAIN , Mme Raymonde ALLIROT , Mme Marie-Dominique FAURE , M. Jacques FRESSINET , Mme Catherine ZADRA , M. Gaël PERDRIAU , M. Jean-Noël CORNUT , M. Gilles ARTIGUES , Mme Patricia CHARREL

Votes pour
M. Olivier LONGEON , Mme Myriam ULMER , Mme Raphaëlle JEANSON , Mme Marie-Hélène THOMAS , Mme Maryse BIANCHIN , M. André FRIEDENBERG , M. Serge HORVATH , M. Pierrick COURBON , M. Gabriel DE PEYRECAVE , M. Pierre FAYOL NOIRETERRE , M. Michel BEAL , M. Anaclet NGAMENI

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)